

L'UE débloque les arriérés des soldats burundais engagés dans l'Amisom

RFI, 24-05-2017 L'Union européenne a pris depuis le 15 mars 2016 des sanctions financières contre le Burundi, qui traverse depuis plus de deux ans une grave crise née de la volonté du président Pierre Nkurunziza de briguer un 3e mandat controversé. L'UE avait donc décidé de suspendre dès cette date le paiement des salaires de quelque 5 500 soldats burundais engagés au sein de l'Amisom tant que cet argent passait par la Banque centrale du Burundi.

Un bras de fer s'est engagé, Bujumbura a menacé de retirer ses troupes, les deuxièmes en importance, et il a reçu l'appui de l'Union africaine, qui chapeaute cette mission ainsi que des autres pays membres. Finalement, un compromis a été trouvé, prévoyant notamment que ces salaires ne passeront plus par la Banque centrale, et l'UE vient donc de débloquer il y a quelques jours une partie de ces arriérés, plus d'une année après le début de ce bras de fer. De l'argent qui tombe au bon moment pour un pouvoir qui fait face à une grave crise socio-économique. Bujumbura exulte, mais a la victoire modeste. Il s'agit de quelque 23 millions d'euros, une somme qui couvre les salaires de la période qui va du 15 mars au 30 septembre 2016, de l'argent remis comme convenu à l'Union africaine, qui l'a renvoyé à son tour dans une banque privée du Burundi, la Bancobu, il y a environ une semaine. Et c'est cette banque qui va se charger, conformément aux nouveaux accords entre les parties, de payer directement les soldats engagés au sein de la force africaine en Somalie. Mais comme le prévoit la loi burundaise, toutes ces devises ont finalement atterri à la Banque centrale. Les soldats seront payés en francs burundais dans quelques jours. Il s'agit d'une manne inespérée qui tombe pile au bon moment car le Burundi manquait cruellement de devises pour s'approvisionner en produits pétroliers jusqu'ici, ce qui a entraîné depuis un mois une sévère pénurie d'essence et de gasoil qui paralyse totalement son économie. Bujumbura s'est donc empressé de passer commande de ces produits pour 12 millions de dollars, de quoi tenir un peu plus d'un mois. L'Union européenne, elle, attend les autorités burundaises au tournant. « Ce qui compte pour nous, c'est que cet argent soit versé aux soldats burundais en totalité », prévient un diplomate européen. L'UE rappelle que désormais le gouvernement n'a plus le droit de prélever 20% sur chaque salaire de soldat burundais de l'Amisom comme il le faisait avant les sanctions.

À

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});